

Nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2020-2021

Initiative Main dans la main - Principales activités et ressources

*Informations générales*

1. Élaborée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Initiative Main dans la main vise à accélérer la transformation agricole et l'instauration d'un développement rural durable afin d'éliminer la pauvreté et la faim et de mettre fin à toutes les formes de malnutrition, en pleine conformité avec les objectifs de développement durable. Cet objectif sera atteint grâce à une approche fondée sur la mise en relation des pays bénéficiaires avec des donateurs, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales, des instituts de recherche et des organisations de la société civile, en vue de mobiliser des moyens de mise en œuvre.

2. L'initiative vise à parer à un certain nombre de limitations de l'aide internationale au développement, en particulier la fragmentation des interventions, l'incapacité à exploiter les synergies, la concurrence entre les partenaires de développement et le manque de transparence, ainsi que la faiblesse des capacités d'analyse des données, la sous-utilisation des compétences techniques et stratégiques et la hiérarchisation inadéquate des projets et des investissements.

3. L'initiative ne constitue pas un nouveau domaine de travail de la FAO. Il s'agit d'une nouvelle approche des activités et du travail de coordination qui sont menés au sein de l'Organisation, au niveau des pays ou par des partenaires, et qui vise à réaliser des gains de productivité grâce à une meilleure utilisation des ressources qui permette de mieux cibler les efforts, d'améliorer les résultats et d'obtenir un plus grand impact avec le même investissement.

4. Conformément à ses objectifs, l'initiative repose sur cinq principes:

*Principe 1: cibler les plus pauvres*

*Principe 2: mettre en relation*

*Principe 3: appliquer le mandat de la FAO et les cibles associées aux objectifs de développement durable*

*Principe 4: fournir un cadre permettant de:*

- a) *Différencier les territoires et les stratégies en fonction du potentiel agroéconomique*
- b) *Regrouper tous les aspects des systèmes agroalimentaires afin de bien cerner l'impact des solutions de substitution*
- c) *Recueillir des informations sur les initiatives existantes des donateurs*
- d) *Mettre en place une plateforme géospatiale*
- e) *Établir des critères de hiérarchisation*

*Principe 5: promouvoir les partenariats*

5. L'initiative donne la priorité aux pays bénéficiaires où un grand nombre de personnes risquent d'être laissées pour compte et où la faim et l'extrême pauvreté sont en augmentation. La liste des pays prioritaires change en fonction de l'évolution des circonstances et des besoins et comprend les pays les moins avancés sans littoral, les petits États insulaires en développement les moins avancés, les pays en situation de crise alimentaire ou les pays très peuplés, mais aussi les pays cherchant un soutien pour gérer les répercussions de la covid-19 dans le cadre de l'initiative.

### **Activités principales, gouvernance et ressources**

6. L'Initiative repose sur un principe fondamental, à savoir qu'elle est dirigée et prise en main par les pays et qu'il appartient aux gouvernements de prendre toutes les décisions clés, y compris au sujet de la participation. Les représentants de la FAO assurent la coordination avec le pays, appuyés par les points focaux aux niveaux national, régional ou sous-régional et au Siège. Outre les activités axées sur les pays, des outils et des technologies sont en cours d'élaboration pour soutenir la collecte et l'analyse des données.

7. Les principales activités en cours peuvent être résumées comme suit:

#### **Laboratoire de mégadonnées**

8. Il s'agit d'une nouvelle unité qui utilise l'intelligence artificielle et l'accès à la télédétection pour recueillir des données là où peu de données sont disponibles, dans le but de combler les lacunes en matière de données et de valider les données officielles que la FAO utilise, et de créer un mécanisme de contrôle de la qualité des données. L'unité a élaboré trois axes de travail sur l'utilisation des mégadonnées et des sciences des données: les techniques d'exploration de texte, la science des données géospatiales et les solutions fondées sur les mégadonnées (glanage de données sur le web (*web scraping*), externalisation ouverte (*crowdsourcing*), apprentissage automatique).

9. L'unité est composée de cinq consultants placés sous la supervision d'un fonctionnaire de la classe P-5, déjà chargé des opérations sur les mégadonnées à la Division de la statistique. L'équipe est entièrement financée par des ressources extrabudgétaires, conformément aux objectifs convenus avec les partenaires financiers concernés.

#### **Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main**

10. La plateforme géospatiale rassemble des données géospatiales provenant de 20 unités différentes au sein de la FAO, ainsi que de ses partenaires et de fournisseurs de données publiques (entités des Nations Unies, organisations non gouvernementales et agences spatiales). À ce jour, l'initiative a rassemblé plus d'un million de couches d'informations géospatiales et des milliers de séries statistiques contenant 4 000 entrées de métadonnées. La FAO recueillait déjà ces informations mais de façon cloisonnée, tandis que les efforts menés dans le cadre de l'Initiative ont permis de rassembler le personnel et les données dans un environnement qui favorise la coopération.

11. L'équipe principale chargée de la gestion de la plateforme géospatiale comprend deux fonctionnaires (un P-4 et un P-5) qui travaillaient déjà sur ce sujet, mais sans la capacité de coordination requise jusqu'au lancement de l'Initiative. Ces deux fonctionnaires sont assistés par 12 consultants financés au moyen de ressources extrabudgétaires. En outre, cette plateforme est une initiative interne, et par conséquent elle n'est pas réservée aux pays qui entrent dans le cadre de l'Initiative et profite à l'ensemble des membres.

#### **Équipes spéciales des pays de l'Initiative**

12. Les travaux menés dans les 15 pays où les activités ont débuté sont soutenus par des équipes spéciales au niveau national, dont la composition est la suivante: a) représentant du pays; b) représentant du bureau régional; c) représentant du Siège; d) représentant du Centre d'investissement; e) représentant du Programme stratégique 1; f) représentant du Programme stratégique 3; g) représentant du Programme stratégique 4, et représentants de différents secteurs, à savoir l'agriculture, la pêche, les forêts, l'eau, etc. en fonction des priorités du pays. Les membres de l'équipe spéciale s'acquittent de ces tâches dans le cadre de leur mandat général actuel sans avoir besoin d'un financement supplémentaire.

#### **Plans d'investissement pour les activités de l'Initiative**

13. Dans chacun des 15 pays où des activités ont été lancées au titre de l'Initiative, les équipes spéciales définiront les priorités d'investissement et, en collaboration avec le Centre d'investissement, élaboreront des plans d'investissement. Ces travaux sont financés par trois sources:

- a) des ressources extrabudgétaires, conformément aux accords conclus avec les partenaires financiers concernés;

- b) l'accord de partenariat de la Banque mondiale avec le Centre d'investissement, en vertu duquel les activités en cours seront désormais directement coordonnées et hiérarchisées sur la base de l'Initiative;
  - c) des programmes de coopération technique demandés par les gouvernements.
14. La mise en œuvre des plans d'investissement sera financée par les partenaires financiers et les ressources nationales.

#### **Gouvernance et coordination**

15. La supervision et la coordination générales de l'Initiative sont dirigées par l'économiste en chef, soutenu par le directeur du Centre d'investissement et deux fonctionnaires principaux de l'unité des urgences et de la résilience et du Bureau de l'économiste en chef, travaillant dans le cadre de leurs fonctions actuelles. Au titre des nouveaux ajustements à apporter au Programme de travail et budget, il est proposé de soutenir la coordination au moyen de ressources hors-personnel supplémentaires pour un montant total de 0,5 million de dollars.